

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 20 JUIN 2014**

*L'an deux mil quatorze, le 20 juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Grésigny Sainte Reine, légalement convoqué le 11 juin 2014, s'est réuni sous la Présidence de Madame REGNAULT Marie-Véronique, Maire.*

*Présents : CHATEAU Pascal, COLNOT Nicolas, LAFFAGE Dominique, MENETRIER Alexandre, REGNAULT Marie-Véronique, RODET Michaël, SEGUIN Christophe, SORDOILLET Léon.*

*Absents et excusés : BLANCHOT Benoit, GIFFARD Yannick et TETARD Frédéric.*

*BLANCHOT Benoit a donné procuration à MENETRIER Alexandre.*

*Secrétaire de séance : SEGUIN Christophe.*

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 19 MAI 2014**

Le compte-rendu de la séance du 19 mai 2014 est lu et adopté à l'unanimité.

**ELECTION DU DELEGUE TITULAIRE ET DES SUPPLEANTS COMPOSANT LE COLLEGE ELECTORAL POUR L'ELECTION DES SENATEURS (DIMANCHE 28 SEPTEMBRE 2014).**

VU les articles L.2122-17, L.2121-15 et L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les articles R.133, L.284, L.287, L.288 et L.445 du Code Electoral ;

VU l'arrêté préfectoral n°327 du 10 juin 2014 ;

Le Conseil Municipal procède à l'élection du délégué titulaire et de 3 délégués suppléants en vue de l'élection des sénateurs qui aura lieu le 28 septembre 2014.

Election du délégué titulaire :

*Marie-Véronique REGNAULT 9 voix*

Madame Marie-Véronique REGNAULT a été proclamée élue au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

Election des suppléants :

*Léon SORDOILLET 9 voix*

*Dominique LAFFAGE 9 voix*

*Alexandre MENETRIER 9 voix*

Monsieur Léon SORDOILLET a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandant en tant que 1<sup>er</sup> suppléant.

Monsieur Dominique LAFFAGE a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandant en tant que 2<sup>ème</sup> suppléant.

Monsieur Alexandre MENETRIER a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandant en tant que 3<sup>ème</sup> suppléant.

**POINT TRAVAUX**

\* Le maire rappelle à l'assemblée le projet de réfection de la salle de conseil et des archives. Le maire présente le devis de deux entreprises pour le remplacement de deux portes et de quatre fenêtres à deux vantaux et deux fenêtres à un vantail.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** le projet de réfection de la salle de conseil et des archives ;

**RETIENT** le devis de l'entreprise Jean-Louis CORDIN située à Bussy le Grand, pour un montant de 4383.40 €HT ;

**DIT** que ce projet est inscrit à la section d'investissement du budget primitif 2014 ;

**SOLLICITE** une subvention auprès du Conseil Général au titre de Village Côte d'Or ;

**DIT** que la commune ne sollicitera pas d'autres aides pour ce même projet ;

**CHARGE** le maire de l'exécution de cette décision.

\* Le maire fait le point sur les travaux de voirie 2014 :

- Les radars pédagogiques ont été installés et mis en service le 2 juin.
- Les 6 bouches à clés de la rue Carré ont été remplacées par l'entreprise COLUSSI le 6 juin.
- L'entreprise SNEL a commencé les travaux de pluviales et de réfection de chaussées le lundi 16 juin pour une fin totale des travaux le 26 juin.
- La réfection de la traversée départementale n°954 se fera le mardi 24 et le mercredi 25 juin.

**QUESTIONS DIVERSES**

- Aucune remarque particulière

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h*